



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGIR ET RÉUSSIR, ENSEMBLE

RAPPORT
ANNUEL
2017
2018



Colloque de l'Association de la maîtrise en environnement
de l'Université de Sherbrooke (AMEUS)
2 mars 2018



IL N'Y A PAS DE VENT FAVORABLE POUR CELUI QUI NE SAIT PAS OÙ IL VA /

SÉNÈQUE

Projet : À vos ruelles vertes! | **Organisme :** Nature Québec | **Programme :** Action-Climat Québec, volet local (2016-2018)
Période : Octobre 2016 à décembre 2017 | **Territoire couvert :** Québec | **Thématique :** Santé, Verdissement
Financement octroyé : 70 000 \$ sur 95 500 \$

TABLE DES MATIÈRES

FAQDD / RAPPORT ANNUEL 2017-2018



MOT DE LA
PRÉSIDENTE

/03



MOT DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE

/05



CONSEIL
D'ADMINISTRATION

/06



ÉQUIPE

/07



CHIFFRES ET
FAITS SAILLANTS
2017-2018

/08



PROGRAMME DE
RÉCUPÉRATION OPTIMALE
DES RÉFRIGÉRATEURS ET
CONGÉLATEURS

/10



PROGRAMME DE
MODERNISATION DES APPAREILS
DE RÉCUPÉRATION DES
CONTENANTS CONSIGNÉS

/12

ACTION-CLIMAT



QUÉBEC

/15

MAGNITUDE 10

/25



COMPRENDRE
L'INDIVIDU POUR
METTRE LA SOCIÉTÉ
EN MOUVEMENT

/33



REVUE
DE PRESSE

/37



ÉTATS
FINANCIERS
2017-2018

/39

INITIER, SUSCITER ET SOUTENIR DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS

Créé en 2000, le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'initier, susciter et soutenir des actions visant à accélérer l'adoption de comportements ou pratiques favorables au développement durable au Québec.

Le FAQDD est un acteur d'innovation sociale au sein d'un réseau de décideurs et de professionnels en développement durable.

ACCROÎTRE LA PERFORMANCE DES PROGRAMMES POUR GÉNÉRER LE MEILLEUR IMPACT

Notre rôle est de déployer stratégie et efficacité afin d'opérer, d'adapter et de faire évoluer des programmes visant à induire des changements de société. De l'idéation à l'opérationnalisation, l'évaluation d'impact et la pérennité des projets accélérés, nous offrons une expertise permettant d'accroître la performance des programmes dans leurs cycles de développement ou d'opération.

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Projet : Côtes à côtes | **Organisme :** Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire | **Programme :** Action-Climat Québec, volet local (2016-2018)
Période : Avril 2017 à mars 2019 | **Territoire couvert :** Bas-Saint-Lautent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches | **Thématique :** Écosystème et biodiversité, Eau et zones riveraines
Financement octroyé : 166 581 \$ sur montant total de 223 522 \$

MOT DE LA PRÉSIDENCE



UNE NOUVELLE PRÉSIDENCE AU FAQDD

Je me sens privilégiée et heureuse d'accepter la présidence d'une organisation comme le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) que j'estime depuis longtemps, et ce, à plusieurs égards. Il y a une dizaine d'années, à titre de fondatrice et de directrice générale de Roulons Vert, un organisme à but non lucratif intervenant en mobilité durable, j'ai eu la chance de collaborer avec le FAQDD. Nous avons obtenu un financement pour certaines de nos actions locales et nationales, dont le Défi Entreprise à l'occasion de la journée « En ville sans ma voiture ». Dès lors, j'ai pu apprécier la flexibilité du Fonds et l'accompagnement de qualité qu'il nous a offert. J'ai également apprécié sa proximité avec les OBNL ainsi que sa bonne compréhension de leur réalité et de leurs défis par rapport à plusieurs autres gestionnaires de fonds et de programmes.

J'eus de nouveau l'occasion de collaborer avec le FAQDD en siégeant à un comité de sélection de projets où des ressources externes à l'organisation sont mises à contribution pour approfondir les analyses de projets. Tout au long du processus, j'ai adoré travailler avec l'équipe et la direction en place et je suis aujourd'hui enthousiaste de pouvoir renouveler cette expérience. Sachant à quel point il est important pour les organisations qui veulent entreprendre des actions structurantes en développement durable d'avoir accès à un financement et à de l'accompagnement stratégique provenant d'un acteur non gouvernemental plus agile, je suis ravie de pouvoir apporter ma contribution au FAQDD.

DES DÉFIS STIMULANTS À VENIR

C'est avec gratitude que je prends la succession de Mme France Levert, qui a présidé le FAQDD pendant six ans et qui l'a accompagné à travers différents défis et réussites. Depuis que j'ai repris la présidence du FAQDD, l'organisation, grâce au travail acharné de la direction en place, de son équipe et du conseil d'administration, a obtenu plus de fonds que jamais avec trois nouveaux programmes, d'une valeur de 46,2 M\$. Une nouvelle page d'histoire s'ouvre pour le FAQDD, avec des défis stimulants de gestion de croissance et de communication. Les prochaines années permettront aussi de travailler davantage avec une nouvelle clientèle : celle des entreprises qui, de plus

en plus, doivent intégrer le développement durable pour être compétitives. Le FAQDD avait déjà commencé ce travail avec Magnitude10, mais ce nouvel apport financier et les liens étroits tissés entre l'équipe, les ministères, les OBNL et autres partenaires vont permettre de l'amener à un nouveau niveau de maturité et d'impact.

UN JOYAU À DÉVELOPPER

Ce nouveau financement est une opportunité pour le FAQDD d'atteindre son plein potentiel et de s'ouvrir à des marchés complémentaires afin de multiplier les partenariats et d'augmenter l'impact de ses actions. Il sera néanmoins important de continuer notre travail auprès des OBNL, qui sont des acteurs clés pour mobiliser les citoyens, les municipalités et les organisations dans la lutte aux changements climatiques et en développement durable. Dans ce créneau, le FAQDD est un fonds unique au Québec qui permet aux gouvernements une agilité, une compréhension du secteur et une réactivité plus grande, engendrant ainsi des résultats probants, concrets et durables. C'est un joyau qu'il faut non seulement préserver, mais également faire croître dans les prochaines années pour permettre aux entrepreneurs et aux intrapreneurs privés et sociaux de briller par leurs initiatives qui façonnent le monde de demain. Le Québec et la planète ont tout à gagner d'une alliance entre ces deux secteurs qui, chaque jour, travaillent mieux ensemble dans cette direction.

Jeanne Charbonneau
Présidente



MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Projet : À vos ruelles vertes! | **Organisme :** Nature Québec | **Programme :** Action-Climat Québec, volet local (2016-2018)
Période : Octobre 2016 à décembre 2017 | **Territoire couvert :** Québec | **Thématique :** Santé, Verdissement
Financement octroyé : 70 000 \$ sur 95 500 \$

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



UN GRAND BOND EN AVANT POUR LE FAQDD

C'est avec beaucoup de fierté que je vous invite à prendre connaissance du bilan des réalisations et activités du FAQDD au cours de la dernière année. Cette dernière année fut marquée notamment par : la concrétisation de nouveaux partenariats; le développement de nouveaux outils pour accompagner les porteurs de projets; la tenue de conférences présentant une synthèse de connaissances en changements de comportements; la mise en place des bases d'une nouvelle stratégie de communication; et, bien sûr, la poursuite des projets dans le cadre des programmes Magnitude10 et Action-Climat Québec. Bref, une année fort chargée, qui lance définitivement l'organisation dans une période de croissance avec la gestion simultanée de plusieurs dossiers stratégiques.

46,2 M\$ POUR TROIS NOUVEAUX PROGRAMMES EN LIEN AVEC LES MATIÈRES RÉSIDUELLES, LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une première entente, d'une durée d'un an, a été signée au mois de mars. Elle vise la mise en place d'un programme permettant le traitement des mousses isolantes lors du processus de recyclage des appareils réfrigérants en fin de vie et qui devrait entraîner une réduction d'émissions de gaz à effet de serre estimée à plus de 35 000 tonnes eq CO₂. Cette méthode, soutenue par une enveloppe de 1,2 M\$, offre un coût de réduction des GES à la tonne très avantageux par rapport au marché. Par ailleurs, le programme nous permettra également d'intervenir sur les pratiques dans les filières du recyclage, ce qui pourrait entraîner un meilleur contrôle de cette source importante d'émissions de GES dans le futur.

Le deuxième mandat confirmé cette année, d'une valeur de 15 M\$ sur 3 ans, vise la modernisation du parc d'appareils de récupération des contenants consignés, plus communément appelés « gobeuses ». En effet, le parc de gobeuses au Québec est composé majoritairement d'appareils désuets ayant plus de dix ans. En investissant dans la mise à jour de ce parc d'équipements, nous nous assurons d'offrir une meilleure expérience client pour les citoyens et un service amélioré pour les détaillants qui pourront compter sur de meilleurs modules de compaction, des appareils plus fiables et de nouvelles fonctionnalités associées à la mise en ligne des machines (paiement en ligne, mise à jour centralisée des codes-barres, amélioration du délai de réparation en cas de bris, etc.). Au total, c'est près de 2 000 appareils qui seront déployés dans le cadre de ce programme qui soutient concrètement les détaillants, des acteurs clés du système de consigne au Québec.

Le dernier mandat nous permettra d'assurer les suites de Magnitude10 grâce à une approche énergique et coordonnée qui aura pour objectif

de soutenir l'intégration du développement durable et des technologies propres au sein des entreprises québécoises. En collaboration avec le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et d'autres partenaires, c'est une enveloppe de 30 M\$ sur 5 ans qui sera consacrée à ce mandat. Restez à l'affût : les détails de ce projet seront annoncés au cours de la prochaine année!

TOUJOURS UN INTÉRÊT MARQUÉ POUR LA QUESTION DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS

Il y a un an, nous jetions les bases d'une conférence en changements de comportements qui offrait une synthèse de notre expérience et de la recherche dans ce domaine. Au cours de la dernière année, nous avons vu grandir la demande pour cette conférence, que nous avons déclinée sous différents formats et présentée à onze reprises. Déjà, de nouvelles présentations sont prévues pour la prochaine année.

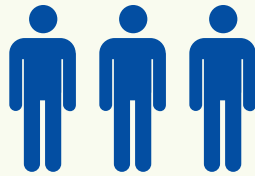
La prochaine étape sera maintenant de bonifier les exemples d'applications concrètes de ces connaissances dans un contexte québécois et sur des enjeux stratégiques pour le FAQDD. Les porteurs de projets que nous soutenons pourront sans nul doute tirer un bénéfice important de cet exercice.

DÉVOUEMENT ET IMPLICATION

En terminant, je voudrais remercier les membres du conseil d'administration et l'équipe de la permanence pour leur implication et leur appui au cours de cette période charnière pour le FAQDD. À ce titre, j'aimerais souligner plus spécialement l'engagement de France Levert, une précieuse alliée, qui a occupé la présidence du conseil d'administration lors des six dernières années. Son engagement envers la mission de l'organisation et de toutes les organisations à qui le FAQDD apporte son soutien est aussi sincère que profond et a su baliser judicieusement les orientations prises par l'organisation dans une période de transition. Bienvenue aussi à Jeanne Charbonneau, qui a été choisie pour reprendre le flambeau de la présidence. Son énergie et son dynamisme, jumelés à une bonne connaissance des enjeux et acteurs en développement durable au Québec, seront un atout pour répondre aux enjeux actuels et futurs du FAQDD qui se tourne à présent vers la gestion de croissance et la poursuite des efforts en développement de partenariat.

Nicolas Girard
Directeur général

ÉQUIPE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

Jeanne Charbonneau

Responsable au développement des affaires et au marketing
Centre National en électrochimie et en Technologies Environnementales (CNETE)

VICE-PRÉSIDENTE

France Levert

Présidente
Réseau des femmes en environnement (RFE)

TRÉSORIÈRE

Nathalie Drapeau

Directrice générale
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie

SECRÉTAIRE

Jean-François Harel

Secrétaire général, développement durable, affaires coopératives
La Coop fédérée

ADMINISTRATEURS

Gaston Bédard

Président-directeur général
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Michel Brutti

Associé principal
CFA, Jarislowsky Fraser Limitée

Philippe Dubuisson

Sous-ministre associé aux politiques économiques
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Sonia Gagné

Présidente-directrice générale
RECYC-QUÉBEC

Alain Lavoie

Directeur
Bureau de coordination du développement durable

Pierre Meunier

Associé / Conseiller stratégique
Fasken Martineau

Vincent Moreau

Directeur général
Réseau national des conseils régionaux de l'environnement

Suzanne Roy

Présidente du comité sur les changements climatiques
Union des municipalités du Québec

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement messieurs Philippe Bourke, président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et Dany Michaud, ancien président-directeur général de RECYC-QUÉBEC ainsi que mesdames Suzanne Roy, présidente du comité sur les changements climatiques de l'UMQ et Danielle Lussier, directrice du bureau du développement durable de la ville de Montréal.

BIENVENUE

Par la même occasion, nous tenons à souligner l'arrivée de mesdames Jeanne Charbonneau et Sonia Gagné, de même que monsieur Vincent Moreau.



ÉQUIPE DU FAQDD

L'équipe du FAQDD est formée de professionnels aguerris dont les expertises complémentaires couvrent la gestion de programmes de financement, l'analyse et l'accompagnement de projets, les communications, la mesure des changements de comportements et la vulgarisation.



Nicolas Girard
Directeur général

Nicola Potvin
Coordonnateur des communications

Mélissa Marceau
Coordonnatrice administrative

Guillaume Plamondon
Directeur, Partenariats et Évaluation d'impacts

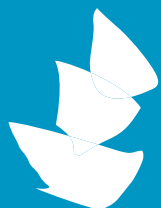
Véronique Desmarais
Chargée de projets

DES RENFORTS

Quatre nouveaux employés viendront épauler l'équipe pour la prochaine année. Bienvenue à Claudine Ségui, Laurie Vallières, Sandrine Côté et Lina Barbeau.

STAGE 2017

Pour la période estivale, nous avons eu la chance d'être appuyés par deux stagiaires qui ont rapidement fait leur marque. Un grand merci à Laurie Vallières et Sandrine Allen.



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

PREMIER FONDS DÉDIÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU QUÉBEC

UN CHEMIN COLOSSAL PARCOURU
DEPUIS 2000

63 M\$
REMIS EN AIDE
FINANCIÈRE

LEVIER
ÉCONOMIQUE
DE PLUS DE
116 M\$

PRÉSENCE DANS
17
RÉGIONS

+1 380
EMPLOIS
CRÉÉS / MAINTENUS

PLUS DE
300
PARTENAIRES
SUR LE TERRAIN

+ 550
PROJETS
SOUTENUS
DEPUIS 18 ANS

FAITS SAILLANTS 2017-2018



RÉUNIONS & COMITÉS

6 conseils
d'administration

12 sous-comités
stratégiques



CONFÉRENCES & FORMATIONS

10 conférences

2 activités de formation



PROJETS

37 projets en cours

3 nouveaux programmes

46,2 M\$ en nouveaux
mandats



SUR LE WEB ET DANS LES MÉDIAS

13 386 visites

9 448 utilisateurs

35 556 pages vues

+150 articles et entrevues
dans les médias



347
abonnés



1 787
abonnés



2 345
abonnés

A large pile of discarded refrigerators and freezers, some white and some brown, is shown against a bright blue sky with light clouds. The appliances are stacked and scattered, with some showing signs of rust and wear. The scene is set outdoors on a dark, possibly paved, surface.

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION OPTIMALE DES RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS

1,2 M\$

POUR LA RÉCUPÉRATION RESPONSABLE DES VIEUX RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS

/11



Au mois de mars 2018, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) accordait au FAQDD une somme de 1,2 million de dollars afin qu'il mette en œuvre un programme de récupération optimale des réfrigérateurs et des congélateurs domestiques.

Cette aide servira principalement à augmenter le nombre de réfrigérateurs et de congélateurs recyclés de façon optimale, entre autres par le retrait et le traitement sécuritaire des réfrigérants et des agents de gonflement de la mousse isolante. La mobilisation des détaillants, recycleurs de métaux et transporteurs d'appareils ménagers est au cœur de ce programme de récupération et de valorisation qui permettra de traiter plus de 20 000 appareils frigorifiques domestiques en fin de vie. Visant une réduction de 35 000 tonnes de gaz à effet de serre, soit l'équivalent des émissions d'environ 9 000 véhicule, le programme permettra à tout le Québec de bénéficier de ces efforts de lutte contre les changements climatiques. Il est important de rappeler qu'il est obligatoire de récupérer les halocarbures contenus dans les circuits réfrigérants des appareils de réfrigération.

En confiant ce mandat au FAQDD, le gouvernement du Québec accroît également la possibilité du captage et de la destruction sécuritaire des halocarbures provenant des appareils frigorifiques domestiques, lesquels présentent un potentiel de réchauffement plusieurs milliers de fois supérieur à celui du dioxyde de carbone (CO₂). Cette action s'inscrit donc dans la lignée des amendements du protocole de Montréal, qui vise l'interdiction progressive des halocarbures. Du même coup, cette subvention permettra de soutenir l'expertise québécoise en la matière, laquelle est détenue exclusivement par l'entreprise PureSphera.

LE PROGRAMME EN BREF :

- Le programme prévoit le recyclage optimal des réfrigérateurs et des congélateurs domestiques récupérés dans le cadre de celui-ci, ce qui inclut le retrait et le traitement sécuritaire des gaz réfrigérants et des agents de gonflement.
- Le programme est une opportunité pour les détaillants, recycleurs de métaux et toute la chaîne logistique impliquée dans le recyclage des vieux appareils frigorifiques d'améliorer leur bilan environnemental et de s'associer au gouvernement du Québec dans l'atteinte de ses objectifs de réduction des émissions de GES.
- Le montant maximal est de 1,2 M\$.
- Le programme prendra fin le 31 mars 2019 ou jusqu'à épuisement du montant de la subvention.

LE QUÉBEC SE DÉMARQUE :

Le Québec a acquis, au fil des années, une expertise unique en Amérique du Nord en matière de gestion optimale des gros électroménagers froids, notamment par l'entremise de l'entreprise PureSphera. Déjà, en 2008, il mettait sur pied le programme Recyc-Frigo Environnement, géré par Hydro-Québec. En 2016, il annonçait une subvention de 5 M\$ à PureSphera afin de la soutenir dans ses activités de recyclage de ces électroménagers. Il s'agit à ce jour de la seule entreprise québécoise à offrir un recyclage clé en main, notamment par le retrait et le traitement sécuritaire des gaz réfrigérants et des agents de gonflement de la mousse isolante.



/ EN SOUTENANT LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ASSOCIÉES À LA RÉCUPÉRATION ET À LA VALORISATION DES RÉFRIGÉRATEURS ET DES CONGÉLATEURS DOMESTIQUES, NOUS FAISONS UN GESTE DE PLUS DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. ENSEMBLE, POURSUIVONS NOS EFFORTS POUR AMÉLIORER LA GESTION DE NOS MATIÈRES RÉSIDUELLES. IL EN VA DE NOTRE QUALITÉ DE VIE ET DE CELLE DES GÉNÉRATIONS QUI NOUS SUIVRONT. /

ISABELLE MELANÇON

ministre du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques



**PROGRAMME DE
MODERNISATION
DES APPAREILS DE
RÉCUPÉRATION
DES CONTENANTS
CONSIGNÉS**

15 M\$ POUR AIDER LES DÉTAILLANTS À MODERNISER LEURS ÉQUIPEMENTS DE RÉCUPÉRATION DES CONTENANTS CONSIGNÉS

En mars 2018, le gouvernement du Québec a accordé une subvention de 15 M\$ au Fonds d'action québécois pour le développement durable afin qu'il mette en œuvre un programme d'aide financière qui aidera les détaillants à moderniser leur parc de gobeuses, ces équipements automatisés dont peut se servir la population directement chez les détaillants, d'ici 2021.

Ainsi, pour l'acquisition d'une nouvelle gobeuse, un détaillant pourra recevoir une aide financière pouvant aller jusqu'à 7 500 \$ par équipement. Cette mesure, qui vise du même coup à améliorer l'expérience de la consigne des contenants de boissons par la population, s'inscrit dans une démarche plus large de modernisation des systèmes de récupération de ces contenants au Québec.

De plus, le programme est conçu de manière à ce que les détaillants acquièrent uniquement des équipements répondant aux plus hauts standards de l'industrie afin de faciliter leur gestion. Ainsi, les équipements qui seront acquis dans le cadre du programme devront être branchés en ligne, ce qui facilitera les mises à jour, la résolution de problèmes, les paiements et le suivi d'inventaire. Des ratios de compaction au moins 30 % supérieurs à ceux des anciens équipements seront également exigés, et les équipements pourront offrir le paiement électronique ou le don à des organismes de charité.

FAITS SAILLANTS

- Depuis 1984, la consignation s'applique aux contenants de bière et de boissons gazeuses au Québec. Une grande proportion des gobeuses que possèdent les détaillants du Québec sont maintenant considérées comme désuètes et devront être remplacées dans les prochaines années.
- Au Québec, 1,9 milliard de contenants à remplissage unique consignés sont mis sur le marché annuellement. Depuis plusieurs années, le taux de récupération de ces contenants est d'environ 70 %. Ces contenants sont récupérés en bonne partie par l'entremise de quelque 2 500 gobeuses.
- À titre d'organisme dont la mission consiste à initier, susciter

et soutenir des actions visant à accélérer l'adoption de comportements ou de pratiques favorables au développement durable du Québec, le FAQDD a été choisi pour administrer le nouveau programme.

- Le FAQDD pourra s'appuyer sur l'expertise de la société d'État RECYC-QUÉBEC et de l'organisme Boissons Gazeuses Environnement (BGE)

Le programme permettra l'ajout ou le remplacement de près de 2 000 appareils sur une période de trois ans, pour aider les détaillants à répondre à leurs différents enjeux de logistique. Ceux-ci pourront soumettre leur demande d'aide financière à compter du 18 juin 2018.



ISABELLE MELANÇON

ministre du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre
les changements climatiques

/ Les détaillants sont des acteurs clés du succès de notre système public de consigne. Par le programme d'aide financière annoncé en mai dernier, nous voulons les aider concrètement dans leur gestion quotidienne des contenants consignés tout en améliorant l'expérience de la consigne vécue par la population. Ainsi, nous continuerons ensemble à augmenter nos performances en matière de recyclage de ces contenants pour notre bien et celui de notre planète. /

ACTION-CLIMAT



Projet : Vers des municipalités nourricières | **Organisme :** EURÉKO | **Programme :** Action-Climat Québec, Volet local (2016-2018) | **Période :** Février 2017 à janvier 2019 | **Thématique :** Écosystème et biodiversité, Éducation, Énergie, Agriculture et pêche, Alimentation, Aménagement du territoire, Consommation, Eau, Environnement bâti, Environnement nordique, Santé, Tourisme, Transport, Zones riveraines | **Financement octroyé :** 60 424 \$ sur 97 514 \$

ACTION-CLIMAT



Programme de soutien à la mobilisation et à l'action citoyenne en changements climatiques

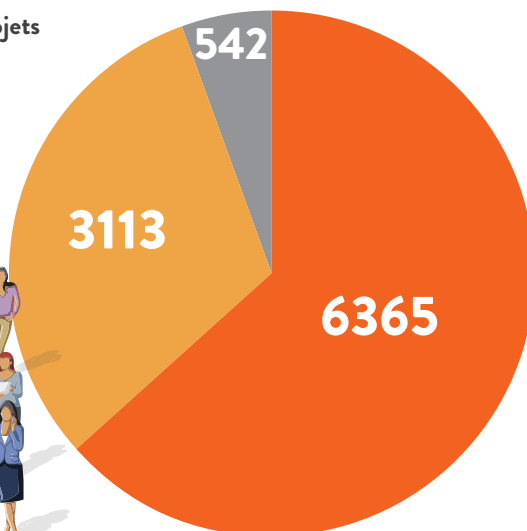
NOUS PARTICIPONS À LA VISION DU QUÉBEC EN MOBILISATION DES CITOYENS, ENTREPRISES, INSTITUTIONS ET MUNICIPALITÉS DANS UNE PERSPECTIVE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Depuis 2008, le FAQDD participe activement à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) via le plan d'action sur les changements climatiques du gouvernement du Québec. Dans la continuité de ce rôle pilier, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a confié au FAQDD, le 30 mars 2016, la gestion du volet local et régional du programme Action-Climat Québec.

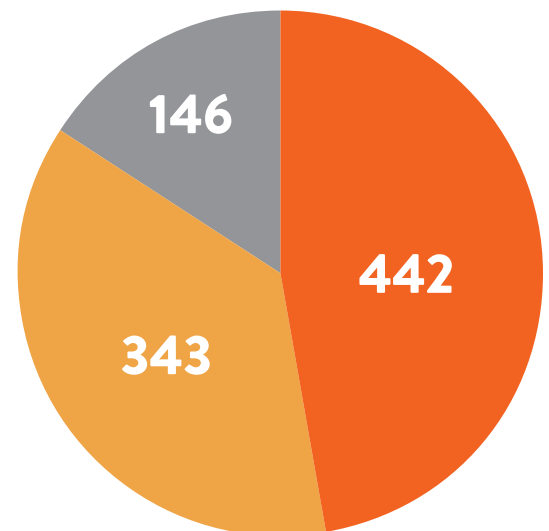
Ce programme a pour objectif d'engager les citoyens, entreprises, institutions et municipalités du Québec dans l'action et d'encourager des changements de comportements et de pratiques en matière de réduction des émissions de GES et d'adaptation aux changements climatiques. Financé par le Fonds Vert, il découle de la priorité 8 du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques qui vise à mobiliser le Québec en soutenant les initiatives de la société civile et des communautés.

PERSONNES REJOINTES

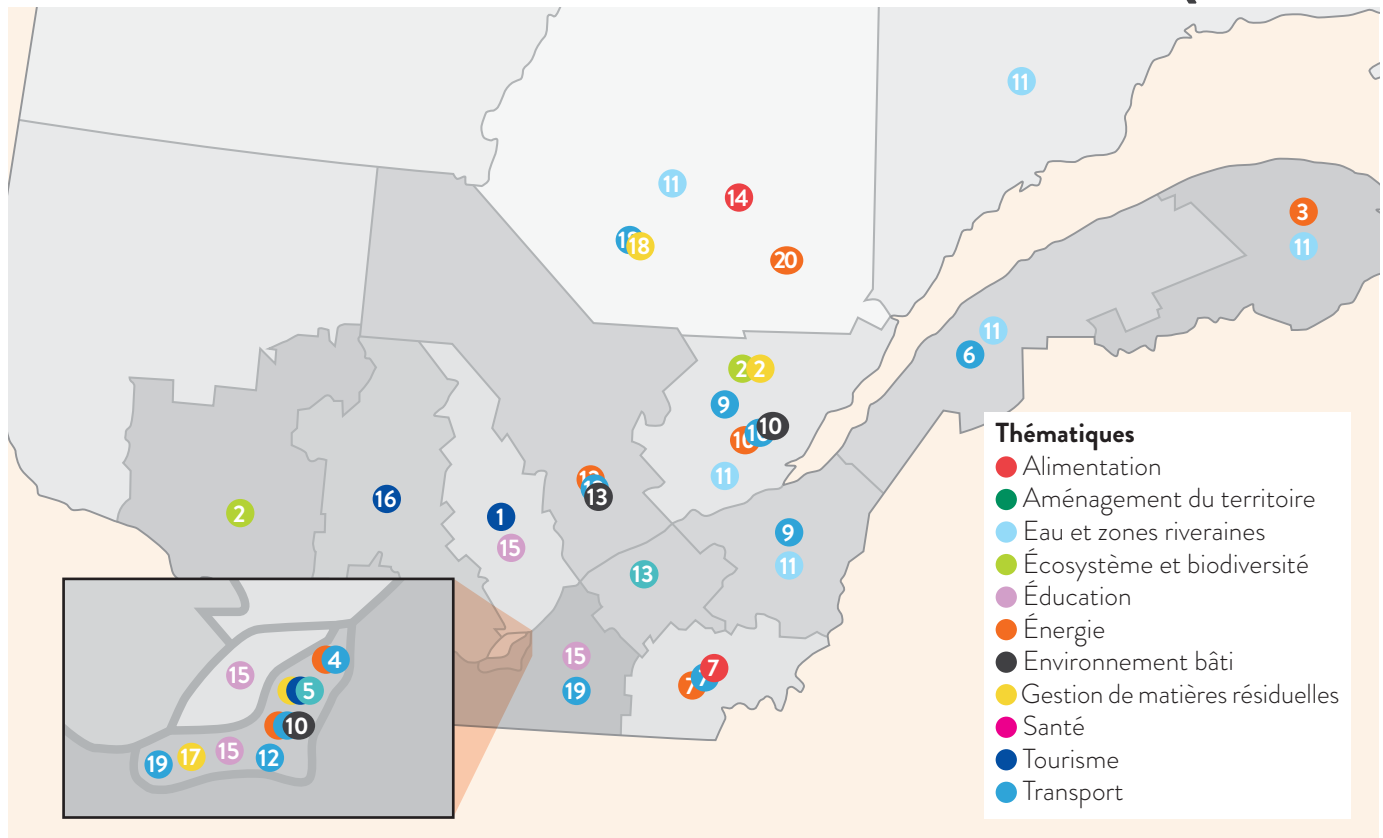
- Sensibilisées vs cible des projets
- Préparées
- Passées à l'action



ORGANISATIONS REJOINTES



PROJETS SOUTENUS PAR ACTION-CLIMAT QUÉBEC



PRÉSENTATION DES PROJETS TERMINÉS

1 Propulser le transport collectif au Bas-Saint-Laurent : Le CREBSL propose des alternatives au pétrole



Dans le cadre de l'élaboration de nouveaux plans de transport intra et inter municipaux, le CREBSL désirait documenter les opportunités économiques, environnementales et sociales de l'utilisation de formes d'énergie renouvelable régionale comme moyen alternatif pour propulser le transport collectif au Bas-Saint-Laurent. Grâce à un accompagnement personnalisé, le projet visait à permettre aux décideurs de prendre des décisions éclairées quant au transport collectif en considérant, dès la phase de planification, la conversion vers l'électricité ou le biogaz.

Nom de l'organisme : Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL)

Public cible : Entreprises et institutions et municipalités

Régions touchées : 01-Bas-Saint-Laurent

Thématique : Transport

Impact : Le projet a amené un changement de perception par rapport à l'électrification des transports collectifs. À l'instar des élus, les alternatives au pétrole sont passées d'une vision utopiste à un facteur de succès du transport collectif et d'attractivité. Pour y arriver, un comité consultatif régional composé des élus des trois MRC et des transporteurs s'est réuni pour cerner les besoins en transport et comprendre le potentiel du transport électrifié. Une activité de sensibilisation régionale a également eu lieu sous la forme d'un *Rendez-vous branché* offrant des conférences et l'essai de véhicules électriques. Enfin, une étude de potentiel sur l'électrification de routes de transport spécifiques a été réalisée afin d'appuyer la réalisation du plan de transport régional. L'achat de véhicules sera confirmé dans les mois suivant la fin du projet.

Le projet a également eu des retombées positives imprévues. Par exemple, certains élus ont affirmé vouloir procéder à l'achat d'une voiture électrique, notamment à la vue des résultats de l'étude. Une compagnie de taxi a aussi fait appel à l'expertise du CREBSL pour procéder à l'achat d'un premier taxi électrique. Finalement, un partenaire du CREBSL s'est mobilisé pour mettre en œuvre d'autres projets en lien avec l'électrification des transports dans les régions, tels l'implantation d'un réseau de bornes.

2 À vos ruelles vertes !



Nature Québec souhaite engager les citoyens propriétaires de la ville de Québec à contribuer à l'adaptation aux changements climatiques et à la lutte aux îlots de chaleur en verdissant et/ou en réaménageant six ruelles grâce à de nouveaux concepts urbanistiques.

Nom de l'organisme : Nature Québec

Public cible : Citoyens

Régions touchées : 03-Capitale-Nationale

Thématique : Écosystème et biodiversité et Aménagement du territoire

Impact : Depuis octobre 2016, le projet a mobilisé 3 conseils de quartier et a suscité un grand intérêt auprès de quelque 800 citoyens et citoyennes de la ville de Québec. Grâce à la démarche de mobilisation et de cocréation citoyenne réalisée dans le cadre du projet, quatre comités de ruelle regroupant chacun, en moyenne, dix citoyens ont été mis en place. Leur accompagnement par Nature Québec a mené au verdissement de quatre ruelles de Québec, et ce, en fonction des besoins propres aux résidents. Au-delà du verdissement et d'une meilleure vulgarisation et compréhension des enjeux de lutte aux changements climatiques par les participants, le projet a permis de renforcer le tissu social de ces ruelles.

PRÉSENTATION DES PROJETS EN COURS

3 Covoiturage Lanaudière - J'embarque !



Le CREL veut développer et favoriser l'utilisation du covoiturage dans la région de Lanaudière, en complémentarité avec les autres modes de transport actifs et collectifs. Ainsi, grâce à la mise en place de 18 stationnements incitatifs, d'une campagne de mobilisation citoyenne et d'accompagnement en milieu de travail, le projet vise à ce que 1 600 contacts soient établis entre conducteurs et passagers.

Nom de l'organisme : Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL)

Public cible : Citoyens

Régions touchées : 14-Lanaudière

Thématique : Transport

de l'arbre en contexte urbain. Le projet incite les citoyens à participer à des initiatives innovantes pour reverdir leur milieu de vie.

Nom de l'organisme : Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)

Public cible : Citoyens et jeunes

Régions touchées : 07-Outaouais

Thématique : Écosystème et biodiversité

5 Groupe d'action énergie et bâtiment durable aux Îles-de-la-Madeleine



Aux Îles-de-la-Madeleine, il se consomme annuellement l'équivalent de 81 000 tonnes de pétrole, dont près de 55 % sont utilisées pour les bâtiments. Le projet vise donc à mobiliser un groupe de travail représentatif des acteurs socioéconomiques locaux, afin qu'ils identifient et qu'ils adoptent des pratiques permettant de réduire cette consommation et, par le fait même, les émissions de gaz à effet de serre associées.

Nom de l'organisme : ÉcoBâtiment

Public cible : Entreprises et institutions et municipalités

Régions touchées : 11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Thématique : Énergie

4 Air Ou-Vert



La campagne de verdissement et de sensibilisation proposée par le CREDDO sur l'île de Hull vise à freiner l'expansion des îlots de chaleur, tout en amenant les citoyens et les organisations du milieu à prendre conscience de l'importance

6 Colloque et accompagnement pour la mise en place de mesures en développement durable pour les gestionnaires immobiliers et les propriétaires dans la plus grande zone industrielle au Québec



DESTL souhaite encourager l'utilisation de modes de transport durable dans les zones industrielles de Montréal et solliciter les gestionnaires des bâtiments vieillissants à acquérir de meilleures pratiques d'efficacité énergétique. Les entreprises et institutions du Pôle de l'Ouest sont aussi invitées à se conscientiser et à passer à l'action, afin de rendre les zones industrielles davantage durables et de diminuer l'empreinte écologique sur le territoire.

Nom de l'organisme : Développement économique Saint-Laurent (DESTL)

Public cible : Entreprises et institutions

Régions touchées : 06-Montréal

Thématique : Énergie et Transport

8 Comprendre et agir face aux changements climatiques : les ICI mis à l'épreuve!



Le CREE désire outiller et accompagner les organismes, entreprises et décideurs de la région, de façon à leur permettre de mieux comprendre les impacts des changements climatiques. Grâce à l'accompagnement personnalisé qui leur est offert dans ce projet, ils pourront intégrer des pratiques de réduction de leurs gaz à effet de serre, s'adapter aux conditions climatiques et susciter l'engagement personnel et collectif dans leur milieu.

Nom de l'organisme : Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)

Public cible : Entreprises et institutions

Régions touchées : 05-Estrie

Thématique : Énergie, Transport et Alimentation

7 Certification de stationnement écoresponsable



L'objectif de la Certification stationnement écoresponsable est de créer un effet d'entraînement pour l'adoption de meilleures pratiques de gestion immobilière, permettant ainsi de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la dépendance à l'automobile et de diminuer les îlots de chaleur générés par les surfaces de stationnement.

Nom de l'organisme : Conseil régional de l'environnement de Montréal

Public cible : Entreprises et institutions et municipalités

Régions touchées : 06-Montréal

Thématique : Aménagement du territoire, Transport et Gestion de matières résiduelles

9 Ma vie sans mon auto



Accès transports viables veut générer un transfert modal à long terme de l'auto-solo vers les transports actifs et collectifs chez 40 participants à qui l'automobile sera retirée pendant 2 mois. Projeté dans une série télévisée qui mettra de l'avant la réalité vécue par ces ménages, le projet souhaite démontrer à un plus grand nombre de citoyens que la réduction de l'utilisation de l'automobile peut être possible et avantageuse.

Nom de l'organisme : Accès transports viables

Public cible : Citoyens

Régions touchées : 03-Capitale-Nationale et 12-Chaudière-Appalaches

Thématique : Transport

10 Des solutions collectives locales en énergie et en mobilité pour la ville de demain



La Coop Carbone souhaite mettre en place une approche participative avec les parties prenantes de trois quartiers pilotes de Montréal et d'un quartier de Québec, afin d'identifier des solutions collectives en efficacité énergétique et en mobilité durable, ainsi que pour développer les capacités des acteurs de ces quartiers à les mettre en œuvre.

Nom de l'organisme : La Coop Carbone

Public cible : Citoyens et entreprises et institutions

Régions touchées : 03-Capitale-Nationale et 06-Montréal

Thématique : Énergie, Transport et Environnement bâti

12 Véloration Saint-Michel



Afin d'outiller adéquatement la population du quartier Saint-Michel à Montréal, pour l'utilisation quotidienne du vélo dans son environnement, Cyclo Nord-Sud souhaite proposer aux résidents un ensemble de services complémentaires et maximiser l'accessibilité de ce moyen de transport actif.

Nom de l'organisme : Société d'éducation pour le cyclisme à Montréal (Cyclo Nord-Sud)

Public cible : Citoyens

Régions touchées : 06-Montréal

Thématique : Transport

11 CÔTES À CÔTES



Le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire désire sensibiliser les citoyens à l'impact des changements climatiques sur les habitats côtiers, de même que les mobiliser dans le suivi de l'état de santé du littoral par la collecte de données issues d'observations terrain. Pour ce faire, deux campagnes d'information citoyenne seront réalisées et un réseau Internet de partage, d'échange et de visualisation des changements observés sur le littoral sera mis en place.

Nom de l'organisme : Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire

Public cible : Citoyens

Régions touchées : 01-Bas-Saint-Laurent, 02-Saguenay-Lac-Saint-Jean, 03-Capitale-Nationale, 09-Côte-Nord, 11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 12-Chaudière-Appalaches

Thématique : Eau et zones riveraines

13 En route vers la carboneutralité de la MRC de Maskinongé



Pour amener la MRC de Maskinongé à la carboneutralité, la SADC de la MRC de Maskinongé propose d'accompagner la collectivité, les entreprises, les municipalités et le secteur agricole dans la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre, dans l'identification des mesures de réduction et dans la mise en œuvre d'actions, le tout structuré par la mise en place de comités carboneutres, de forums citoyens et de formations.

Nom de l'organisme : SADC de la MRC de Maskinongé

Public cible : Citoyens, entreprises et institutions et municipalités

Régions touchées : 04-Mauricie

Thématique : Énergie, Environnement bâti, Transport et Gestion de matières résiduelles

14 Vers des municipalités nourricières!



Pour répondre aux enjeux d'insécurité alimentaire qui seront amplifiés par les changements climatiques, de même que pour réduire l'utilisation d'engrais dans le secteur agroalimentaire et les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des aliments, EURÊKO! propose de mobiliser quatre municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la réalisation d'un bilan, la sensibilisation, la définition et la mise en œuvre de solutions de production alimentaire locale.

Nom de l'organisme : Eurêko!

Public cible : Citoyens et municipalités

Régions touchées : 02-Saguenay-Lac-Saint-Jean

Thématique : Alimentation

16 Création du Living Lab en adaptation aux changements climatiques pour les PME touristiques des Laurentides



Devant les pertes socioéconomiques potentielles que pourrait engendrer l'inaction de l'industrie touristique dans la lutte contre les changements climatiques, Tourisme Laurentides désire mettre en place un Living Lab, soit une démarche de cocréation avec les entreprises touristiques des Laurentides pour la recherche de solutions d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Nom de l'organisme : Tourisme Laurentides

Public cible : Entreprises et institutions

Régions touchées : 15-Laurentides

Thématique : Tourisme

15 Mission Atmosphère, Programme de leadership jeunesse sur la météo, les changements climatiques et la résilience



Pour contribuer à la sensibilisation de la population face aux changements climatiques et à leurs impacts, GUEPE désire susciter l'intérêt des jeunes de 14 à 17 ans envers les sciences atmosphériques et en faire des agents multiplicateurs d'actions. Pour ce faire, un programme d'immersion d'une semaine sur la climatologie et la météorologie sera offert à la suite de quoi, les jeunes devront développer et réaliser des actions de science citoyenne concrète dans leur communauté, afin de partager leurs connaissances.

Nom de l'organisme : GUEPE

Public cible : Jeunes

Régions touchées : 06-Montréal, 13-Laval, 14-Lanaudière et 16-Montérégie

Thématique : Éducation

17 Ruelles bleues-vertes



Le CEUM désire mettre en place deux projets-pilotes de ruelles bleues-vertes à Montréal, un concept visant à déconnecter les collecteurs d'eau de pluie traditionnels des toitures résidentielles et les dévier vers des ruelles, afin d'y aménager des installations de verdissement. Ce processus permet, entre autres, de désengorger les réseaux pluviaux municipaux, de réduire les besoins de traitement de l'eau et de favoriser la résilience des ruelles face aux événements climatiques extrêmes.

Nom de l'organisme : CEUM - Société de développement communautaire de Montréal (SODECM)

Public cible : Citoyens et municipalités

Régions touchées : 06-Montréal

Thématique : Aménagement du territoire

18 PROJET SLOCHE : Des centralités quatre saisons pour réduire les GES et s'adapter aux changements climatiques



Devant la problématique de la désertification du centre-ville de Saguenay en hiver et l'utilisation systématique de la voiture pour les courts déplacements, la Fondation Rues principales veut augmenter la part modale des transports actifs et collectifs et promouvoir ce milieu de vie dans la communauté. Le projet vise donc à mixer plusieurs initiatives événementielles, mais aussi la mise en place d'aménagements pour améliorer le confort climatique des espaces publics.

Nom de l'organisme : Fondation Rues principales

Public cible : Citoyens et entreprises et institutions

Régions touchées : 02-Saguenay-Lac-Saint-Jean

Thématique : Transport et Aménagement du territoire

20 Le Saguenay-Lac-Saint-Jean montre de quel bois il se chauffe !



Bien que la communauté scientifique ait démontré le rôle de la filière du chauffage à la biomasse forestière résiduelle pour lutter contre les changements climatiques, la réalisation de chaufferies tarde à prendre de l'ampleur au Québec.

Pour réunir les conditions favorables à la transition de systèmes de chauffage aux énergies fossiles vers la biomasse forestière, Nature Québec propose de rassembler les experts techniques et financiers du secteur de la biomasse pour identifier, former et accompagner les institutions à haut potentiel de conversion du Saguenay-Lac-Saint-Jean, afin qu'ils réalisent une étude de faisabilité préalable à leur conversion.

Nom de l'organisme : Nature Québec

Public cible : Entreprises et institutions

Régions touchées : 02-Saguenay-Lac-Saint-Jean

Thématique : Énergie

19 Synergie pour la réutilisation de coproduits halieutiques : une approche par filière pour réduire l'enfouissement de matière organique



Lors de la transformation de produits halieutiques, seule une petite partie des matières premières est utilisée. Ainsi, de 30 à 80% de la biomasse entrant dans les usines deviennent des résidus de transformation, ou coproduits, dont une partie est envoyée à l'enfouissement, engendrant ainsi l'émission de gaz à effet de serre. Avec son projet, MERINOV posera un diagnostic des coproduits halieutiques générés, incluant des propositions d'actions pour leur réutilisation. Ensuite, un système de maillage entre les producteurs et différentes entreprises intéressées à la réutilisation de coproduits halieutiques sera créé pour favoriser leur mise en valeur.

Nom de l'organisme : MERINOV

Public cible : Entreprises

Régions touchées : 11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Thématique : Gestion de matières résiduelles

21 Bâtir au bon endroit : stratégies de localisation bas carbone des entreprises et des institutions



Vivre en Ville souhaite créer des outils d'aide à la décision pour le bénéfice des entreprises et des institutions confrontées à des choix de localisation de leurs activités afin de favoriser des localisations bas carbone, qui favorisent des déplacements courts pour les employés et les visiteurs.

Nom de l'organisme : Vivre en Ville

Public cible : Entreprises et institutions

Régions touchées : 03- Capitale-Nationale, 06- Montréal, 07- Outaouais, 13- Laval, 16- Montérégie

Thématique : Aménagement du territoire

22

De la planification au passage à l'action : outiller les citoyens et les acteurs municipaux pour la mise en œuvre de la mobilité locale



Dans le cadre du Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur (PMDQ, 2016), les citoyen-es du quartier ont identifié de nombreux problèmes de mobilité. Le CCCQSS propose dans ce projet d'outiller et d'accompagner les citoyens et les acteurs sociaux, économiques et municipaux du milieu afin de mettre en œuvre de nouveaux aménagements prioritaires dans le PMDQ qui permettront l'adoption de pratiques de mobilité durable et de réduction des émissions de GES.

Nom de l'organisme : Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS)

Public cible : Citoyens

Régions touchées : 03- Capitale-Nationale

Thématique : Aménagement du territoire, Santé et Transport

24

Mise en œuvre de travaux d'aménagement forestier afin de diminuer la vulnérabilité des peuplements forestiers du sud du Québec aux changements climatiques et de favoriser leur adaptation dans un contexte de densité élevée de cerfs de Virginie



Les changements climatiques prévus dans les prochaines décennies auront des impacts significatifs sur la végétation et le fonctionnement des écosystèmes forestiers. La vulnérabilité des peuplements forestiers aux changements climatiques dépendra des interactions entre le climat et les contraintes régionales telles que le broutement intensif par le cerf de Virginie. AFCW propose ainsi un projet permettant aux propriétaires forestiers du sud du Québec d'adopter des mesures d'adaptation afin d'anticiper les impacts négatifs des changements climatiques.

Nom de l'organisme : Aménagement forestier coopératif de Wolfe (AFCW)

Public cible : Entreprises et institutions et municipalités

Régions touchées : 17- Centre-du-Québec

Thématique : Écosystème et biodiversité

23

Forfait transport



Considérant que les déplacements en automobile émettraient 74% du total des émissions liées au transport routier de la collectivité, Mobili-T propose le Forfait transport. En intervenant au cours de la fenêtre d'opportunité que représentent les déménagements, les promoteurs pourront offrir à leurs nouveaux acheteurs ce forfait qui inclut un an de transport en commun et d'abonnement à l'autopartage. Cela est une bonne occasion pour les acheteurs de faire l'essai de ce mode de transport.

Nom de l'organisme : Mobili-T

Public cible : Citoyens et entreprises et institutions

Régions touchées : 03- Capitale-Nationale

Thématique : Transport

25

Prise en compte de l'espace de liberté de la rivière Mastigouche dans les outils d'urbanisme en vue de l'adaptation aux changements climatiques



Compte tenu du dynamisme de la rivière Maskinongé, notamment dans la municipalité de Mandeville, le maintien de l'intégrité des routes et des terrains privés le long de la rivière est une lutte perpétuelle qui risque de s'intensifier avec les changements climatiques. Agir Maskinongé souhaite réaliser la cartographie de l'espace de liberté de la rivière afin d'identifier des mesures d'adaptation à privilégier.

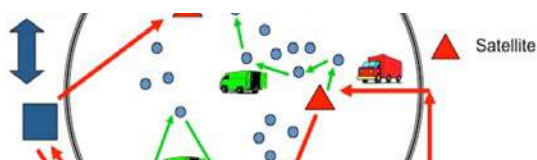
Nom de l'organisme : Agir Maskinongé

Public cible : Municipalités

Régions touchées : 14- Lanaudière

Thématique : Aménagement du territoire, Eau et zones riveraines

26 Réduire les émissions du transport urbain des marchandises par la consolidation logistique



Les émissions de GES liées au transport des marchandises en milieu urbain sont élevées et en croissance rapide. Ailleurs dans le monde, des solutions basées sur la consolidation des flux de marchandises sont de plus en plus appliquées, en particulier par le recours à des centres de distribution urbains. Le projet vise ainsi à effectuer un diagnostic, à cocréer avec les parties prenantes des scénarios de consolidation dans une zone pilote de la Communauté métropolitaine de Montréal, à les analyser et à les communiquer, puis à supporter le montage d'un projet-pilote.

Nom de l'organisme : Coop Carbone

Public cible : Municipalités

Régions touchées : O6- Montréal

Thématique : Transport



Parc national de la Jacques-Cartier

MAGNITUDE¹⁰

ONDE DE CHOC
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
EN ENTREPRISE

ENSEMBLE > +
en fait, ensemble

Stratégie d'innovation
Québec 2016-2020

PLAN D'ACTION
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CRÉER
DE LA VALEUR 2016
POUR TOUS 20

MAGNITUDE¹⁰

UNE COLLABORATION

CONSEIL D'ACTION
CONSEIL D'ACTION
CONSEIL D'ACTION



Onde de choc du développement durable en entreprise

En 2015, le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) annonçait le lancement du plan d'accélération Magnitude¹⁰. Fruit d'un partenariat avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Magnitude¹⁰ mise sur le rôle d'influence des regroupements d'entreprises pour mobiliser leurs entreprises membres et ainsi épauler significativement le gouvernement à faire passer de 20 % à plus de 30 % le nombre de PME québécoises ayant adopté des pratiques écoresponsables d'ici 2020.

L'ENJEU

Au Québec, près de 90 % de l'écosystème entrepreneurial est composé de petites et moyennes entreprises (PME). Ces 210 000 entreprises, qui sont essentielles à la vitalité économique du Québec, interviennent dans des contextes sectoriels variés et sont confrontées à des enjeux multiples. Prenant part à un environnement complexe, les PME font inévitablement face à des enjeux de performance : utilisation de ressources naturelles, efficacité énergétique, optimisation des infrastructures de production, gestion de flottes de transport, gestion du carbone, prévention en matière de sécurité au travail, recrutement et fidélisation de la main-d'œuvre, etc. Alors que 22 % des entreprises du Québec ont pris le virage écoresponsable, un objectif commun lie ces entreprises entre elles : le désir de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et d'innovation. De nombreux bénéfices sont observés à la suite de ces changements : une réduction des risques, une satisfaction accrue de la clientèle et un avantage concurrentiel sur les marchés.

L'OBJECTIF

- **IDENTIFIER** les meilleurs projets et offrir un support concret aux regroupements d'entreprises qui souhaitent devenir des courroies de transmission pour l'adoption de pratiques écoresponsables auprès de leurs membres
- **RENFORCER** les capacités d'accompagnement des regroupements d'entreprises en matière de pratiques écoresponsables et de développement durable
- **CRÉER** un effet d'entraînement auprès des PME membres
- **AMÉLIORER** la performance économique, sociale et environnementale des PME membres

RENDEZ-VOUS MOBILISATION¹⁰

7 juin 2017 | Musée national des beaux-arts du Québec

Près de 80 personnes étaient présentes lors du premier Rendez-vous Mobilisation¹⁰. Entièrement consacrée aux leaders qui contribuent activement à l'intégration du développement durable en entreprise, cette journée était l'occasion de prendre connaissance des actions réalisées, des ressources disponibles et des défis à relever par le gouvernement et ses partenaires pour être en mesure d'atteindre la cible du 30 % des entreprises qui ont adopté des démarches de développement durable d'ici 2020. Également, elle offrait l'occasion d'apprendre des expériences concrètes de projets réalisés sur le terrain et des principes à considérer pour maximiser le changement de pratiques. Enfin, elle permettait aux associations d'entreprises, aux organismes accompagnateurs et aux acteurs gouvernementaux de réseauter et de partager directement leurs impressions.

1,08 tonne de gaz à effet de serre (GES) ont été compensées pour les déplacements des participants du RDV M¹⁰.



/ NOUS SOUHAITONS INCITER LES ASSOCIATIONS SECTORIELLES, LES CRÉNEAUX D'EXCELLENCE ET LES AUTRES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES À PARTICIPER À LA CAMPAGNE MAGNITUDE¹⁰ ET À ADOPTER D'AVANTAGE DE PRATIQUES ÉCORESPONSABLES, LESQUELLES CONTRIBUENT À RENFORCER LA PERFORMANCE DE NOS PME. /

LISE THÉRIAULT

Ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation et Ministre responsable de la région de Lanaudière

Deux secousses M¹⁰ ont frappé de plein fouet l'écosystème entrepreneurial du Québec, ce qui a permis de mettre en mouvement onze regroupements d'entreprises avec le potentiel de rejoindre plus de 15 000 entreprises. Sur onze organisations partenaires de Magnitude¹⁰, quatre ont terminé leur projet et sont prêtes à présenter leur impact. Les voici :

01. CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL (CQCD)

5 000 PME MEMBRES

PROJET-PILOTE D'IMPLANTATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES COMMERCES DE DÉTAIL



Le secteur du commerce de détail a un impact majeur sur l'économie, les collectivités et l'environnement. Deuxième plus grand employeur privé au Québec, il est un moteur essentiel à la vitalité de l'économie québécoise. Néanmoins, les entreprises de ce secteur doivent opérer dans un contexte changeant, notamment avec les objectifs environnementaux fixés par le gouvernement provincial et les municipalités, la croissance de la vente en ligne, ainsi que la nécessité de définir et de renforcer le sentiment d'appartenance de la clientèle aux établissements commerciaux. L'intégration du développement durable aux activités des entreprises de ce secteur devient une opportunité d'adaptation face à ces réalités.

À partir d'un groupe de cinq bannières québécoises issues de cinq secteurs différents du commerce de détail (pharmacie, quincaillerie, lingerie, escompte, art), un projet-pilote visant à définir, implanter et mesurer l'impact d'une série d'actions, telles que l'efficacité énergétique, l'approvisionnement local ou la gestion des surplus d'inventaire, est actuellement mis en place.

- **Budget total** : 193 000 \$
- **Financement accordé** : 90 000 \$
- **Durée** : 20 mois
- **Impact** :

En apportant des outils, en réalisant des diagnostics sur place et en formulant des recommandations personnalisées, le projet a permis l'engagement de cinq bannières commerciales dans une démarche de développement durable. Au total, c'est 49 PME qui se sont engagées et qui ont réalisé 65 nouvelles actions autour de 4 thématiques principales : l'éclairage, l'énergie, la gestion de l'eau et la gestion des matières résiduelles. Cela s'est traduit par des mesures telles que le remplacement d'ampoules par des DEL, la mise en place d'étiquettes électroniques, l'installation de détecteurs de mouvements pour l'éclairage, la réalisation d'un plan de gestion des matières résiduelles et bien d'autres. L'intérêt des bannières pour le projet a permis un investissement en ressources humaines et matérielles des bannières plus important que prévu initialement. Le CQCD a vu sa capacité d'accompagnement accrue au cours du projet, ce qui va lui permettre d'intervenir auprès de ses membres sur ces enjeux à l'avenir.

02. ASSOCIATION DES MANDATAIRES EN VÉRIFICATION MÉCANIQUE DU QUÉBEC (ASMAVERMEQ)

250 MEMBRES

IMPLANTATION DU PROGRAMME CLÉ VERTE AUPRÈS DES ATELIERS DE L'ASMAVERMEQ



Les ateliers mécaniques font face à différents enjeux, dont l'amélioration de leur image de marque, la concurrence sur les marchés et la rétention de personnel. L'adoption de pratiques écoresponsables permettrait de répondre à ces enjeux et depuis 8 ans, la Certification Clé Verte a déjà convaincu plus de 700 garages automobiles d'adopter de telles pratiques. Cependant, la promotion qui en est faite ne permet pas de rejoindre adéquatement certains sous-secteurs de l'industrie des services automobiles, soit les ateliers spécialisés dans l'entretien des véhicules lourds, des autobus et les entreprises privées.

Regroupant 250 ateliers de mécanique, l'Association des mandataires en vérification mécanique du Québec souhaite adapter la certification et, par des ambassadeurs, mobiliser le secteur des ateliers en véhicules lourds pour l'adoption des bonnes pratiques écoresponsables. En certifiant les ateliers, ceux-ci adopteront, par exemple, une meilleure gestion des huiles usées, formeront mieux leurs employés, offriront de meilleures conditions de travail et un meilleur service à la clientèle.

- **Budget total** : 98 210 \$
- **Financement accordé** : 43 400 \$
- **Durée** : 20 mois
- **Impact** :

Le projet a permis à 41 PME de s'inscrire à la certification de s'engager dans l'adoption de nouvelles pratiques responsables dans leurs ateliers, en débutant par la mise en place d'un plan de développement durable permettant d'atteindre les différents niveaux de certification du programme de certification Clé Verte. Ce programme leur a également permis de prendre conscience des impacts potentiels que pourraient avoir des accidents dans leur commerce et donc de l'importance de l'implantation de meilleures pratiques. Le projet a aussi engagé des organismes municipaux ainsi que des organismes publics dans une démarche concrète, permettant de générer un impact sur 73 organisations différentes.

03. SOCIÉTÉ DES ATTRACTIONS TOURISTIQUES DU QUÉBEC (SATQ)

241 MEMBRES

**MODÈLE D'ÉVALUATION DES PRATIQUES SOCIALES
POUR LES ENTREPRISES/ORGANISATIONS DU
SECTEUR DU TOURISME CULTUREL (MEPS)**



L'engagement envers la communauté et l'acceptabilité sociale des organisations sont de plus en plus importants pour l'industrie du tourisme culturel, notamment pour mieux répondre aux exigences croissantes de la clientèle et des bailleurs de fonds gouvernementaux. Le secteur du tourisme culturel et autochtone souhaite mieux structurer l'évaluation de ses pratiques sociales, afin de les améliorer, de les mettre en valeur et d'amener les bailleurs de fonds à considérer ces avancées.

Conçu pour l'événementiel, la SATQ a déjà réalisé un outil d'évaluation des pratiques sociales qu'elle propose d'adapter au secteur du tourisme culturel et autochtone et de tester grâce à la mobilisation d'acteurs formant deux groupes pilotes. L'association vise également à guider les gestionnaires d'attractions culturelles dans l'implantation des meilleures pratiques sociales et à les aider à se doter de plans d'action et de cibles associées. Ces efforts promettent de générer des impacts positifs sur les clients, les travailleurs du secteur et leurs communautés.

- **Budget total** : 69 500 \$
- **Financement accordé** : 34 700 \$
- **Durée** : 20 mois
- **Impact** :

Grâce à l'utilisation de l'outil MEPS dans le cadre de deux nouveaux projets pilotes réalisés dans cette initiative, les entreprises ont pu mesurer et mieux comprendre l'impact des pratiques sociales de leurs attractions. Ayant en mains ces nouvelles informations inspirantes, les entreprises ont profité d'un nouveau souffle pour mettre en place de nouvelles pratiques à impact social. En effet, entre 8 et 18 nouvelles pratiques seront mises en place d'ici les 2 prochaines années par les entreprises participantes. Plus de 10 médias différents ont fait rayonner le MEPS ce qui a inspiré 50 nouvelles organisations à commander les outils du MEPS à la suite du projet. Plus de 19 bailleurs de fonds ont également été sensibilisés à la dimension sociale du développement durable. Constatant l'intérêt créé par l'initiative, la SATQ envisage la pérennité de ce projet en rendant gratuits les outils développés.

04. CORPORATION DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DE CHARLEVOIX

40 PME MEMBRES

**LABORATOIRE UNESCO DE MULTIPLICATION
D'ADOPTION DE NOUVELLES PRATIQUES
D'ÉCORESPONSABILITÉ AU SEIN DES PME
RÉGIONALES**



L'intérêt de la région de Charlevoix pour le développement durable ne date pas d'hier. Déjà, en 2001, la ville de Baie-Saint-Paul devenait l'une des premières municipalités au Québec à se doter d'une planification et d'une stratégie de développement durable. Malgré tout ce travail, il n'en demeure pas moins que les changements d'habitudes et de pratiques prennent du temps et certains secteurs, pour différentes raisons, sont plus difficiles à toucher.

Dans ce contexte, et sous le leadership de la Corporation de la Réserve de la biosphère de Charlevoix, des acteurs politiques et économiques stratégiques de la région ont uni leurs forces pour mettre en œuvre une campagne de mobilisation qui, ultimement, amènera 100 PME à adopter des certifications en développement durable.

- **Budget total** : 180 500 \$
- **Financement accordé** : 90 000 \$
- **Durée** : 20 mois
- **Impact** :

Avec l'objectif ambitieux d'accompagner et certifier une centaine d'entreprises de la région à trois principales certifications (certification carbone-paysage axée sur la gestion des GES; certification ICI ON RECYCLE! axée sur la gestion des matières résiduelles ou encore la certification Gestion responsable d'événements), la Réserve de la biosphère de Charlevoix a mobilisé 89 PME et institutions pour adopter au moins une pratique écoresponsable. De manière plus précise, 40 d'entre elles ont obtenu, ou sont en cours d'obtention de l'une des 3 certifications. Les 49 autres sont en cours d'obtention d'une certification équivalente. Cet engagement majeur de la communauté de Charlevoix s'est concrétisé par l'adoption de 365 nouvelles pratiques environnementales et a pavé la voie pour que l'organisme gère le volet écoresponsable du Sommet du G7.

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES M¹⁰

**386 ORGANISATIONS
REJOINTES PAR LE PROGRAMME
À CE JOUR**

- Sensibilisées
- Préparées
- Passées à l'action
- Maintenues dans l'action

TYPES D'ACTIVITÉS RÉALISÉS

Pour les regroupements d'entreprises, faire évoluer les comportements et les pratiques de leurs membres est un processus graduel marqué par différents stades. Bien que nous ne sommes qu'à mi-parcours des résultats de projets de l'aventure Magnitude¹⁰, il est intéressant de dresser le portrait des types d'activités retenus par les porteurs de projets selon les différents stades de changements comportementaux :

Stade **Sensibilisation** :

- Représentations et événements (conférences, kiosques, démonstrations, etc.)
- Site Internet, réseaux sociaux et applications
- Approches et rencontres ciblées
- Promotion et diffusion d'information (dépliants, reportages, articles, vidéos, etc.)

Stade **Préparation à l'action** :

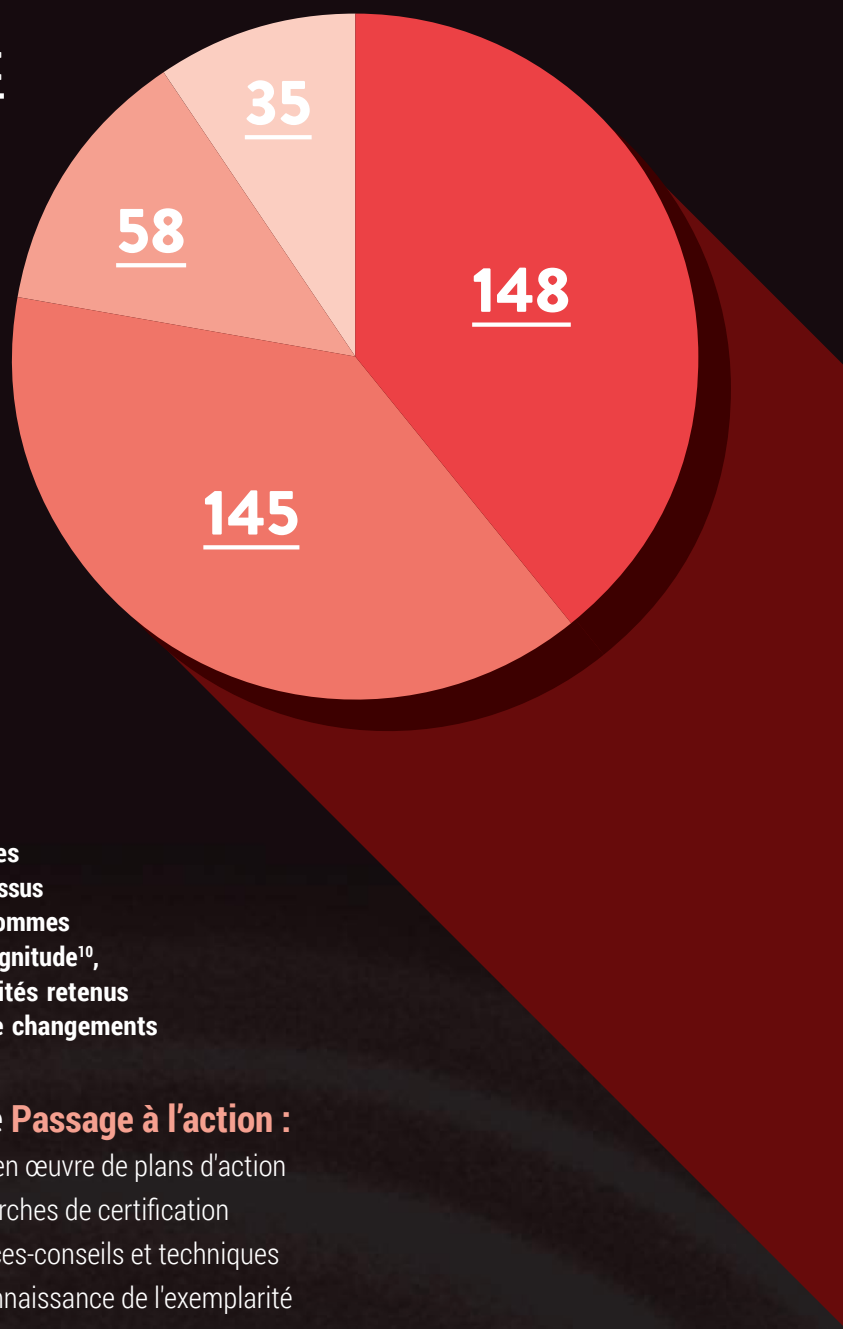
- Ateliers et formations
- Démarche participative
- Diagnostics et audits
- Plans d'action et politiques
- Diffusion d'outils de préparation (guides, grilles de calcul, etc.)
- Engagements et défis
- Mise en place de réseaux

Stade **Passage à l'action** :

- Mise en œuvre de plans d'action
- Démarches de certification
- Services-conseils et techniques
- Reconnaissance de l'exemplarité

Stade **Maintien** :

- Sondage de suivi
- Structures d'encouragement
- Rétroaction
- Engagements, ententes de continuité, recertification



PRÉSENTATION DES PROJETS EN COURS :

01. PÔLE DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉGION DE LA CAPITALE- NATIONALE (PÔLE)

PROJET : PROPULSER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

Le Pôle a constaté que la majorité des entreprises de son réseau dispose de peu de ressources pour mettre en place des plans de gestion, des politiques de développement durable ou des pratiques écoresponsables. Le Pôle propose ainsi un projet qui allie de la formation sur le développement pour les entreprises de son réseau, des visites terrain et de l'accompagnement personnalisé sur les pratiques et les stratégies écoresponsables. Le but de ce projet est l'adoption de pratiques écoresponsables au sein d'une première cohorte d'entreprises d'économie sociale et la création d'un mouvement mobilisateur pour l'ensemble de ses membres.

- **Budget total** : 36 264 \$
- **Financement accordé** : 15 357 \$
- **Durée** : 12 mois
- **Moyens privilégiés** :

Sensibilisation :

- Site Web, réseaux sociaux et applications
- Approches et rencontres ciblées
- Promotion et diffusion d'information

Préparation :

- Ateliers et formations
- Mise en place de réseaux

Accompagnement :

- Mise en œuvre de plans d'action
- Services-conseils et techniques
- Reconnaissance de l'exemplarité

02. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL

PROJET : PROGRAMME TRANSFORMATION PME : CALORISER VOTRE ENTREPRISE DANS L'ÉCONOMIQUE DU 21^E SIÈCLE.

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval a ciblé l'adoption de pratiques écoresponsables comme nouveau moteur économique pour les entreprises de la ville. Forte de la mobilisation de ses membres lors d'événements et de pilotes en développement durable, la Chambre vise à structurer sa démarche pour mobiliser, mettre en réseau et surtout, accompagner ses PME membres dans l'adoption de pratiques d'affaires durables. La Chambre désire ainsi propulser l'adoption de pratiques écoresponsables et mobiliser ses membres afin qu'ils adoptent des pratiques en développement durable. Par les différents moyens déployés, la Chambre vise l'adoption de

nouvelles pratiques dans près une centaine d'entreprises d'ici la fin du projet.

- **Budget total** : 98 446 \$
- **Financement accordé** : 45 000 \$
- **Durée** : 12 mois
- **Moyens privilégiés** :

Sensibilisation :

- Représentation et événements
- Site Web, réseaux sociaux et applications
- Promotion et diffusion d'information

Préparation :

- Ateliers et formations
- Diagnostics et audits
- Diffusion d'outils de préparation
- Mise en place de réseaux

Accompagnement :

- Service-conseil et techniques
- Reconnaissance de l'exemplarité

03. CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (CCMM)

PROJET : LA MOBILITÉ DURABLE, C'EST PAYANT !

La congestion à Montréal, parmi les quatre plus importantes au Canada, affectent la productivité des entreprises, freinent certains investissements et même déplacent les activités des entreprises hors de la métropole. Afin de répondre à cet enjeu d'importance, la CCMM agira concrètement avec ses partenaires pour mobiliser, former et accompagner ses PME membres dans l'adoption de pratiques et de plans favorables à la mobilité durable, permettant ainsi de les engager activement dans la lutte contre la congestion montréalaise.

- **Budget total** : 239 518 \$
- **Financement accordé** : 45 000 \$
- **Durée** : 12 mois
- **Moyens privilégiés** :

Sensibilisation :

- Site Web, réseaux sociaux et applications
- Promotion et diffusion d'information

Préparation :

- Ateliers et formations
- Engagements et défis
- Diffusion d'outils de préparation
- Mise en place de réseaux

Accompagnement :

- Services-conseils et techniques
- Reconnaissance de l'exemplarité

04. MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU QUÉBEC (MEQ)

PROJET : MOBILISATION DES PME EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parmi ses activités servant à appuyer les entreprises en matière de main-d'œuvre, d'innovation et d'exportation, MEQ anime depuis une dizaine d'années un réseau en développement durable permettant le partage d'expertise entre ses membres. Or, certaines PME n'ont pas le temps de participer à ce réseau. Alors que la conformité aux normes de fabrication durables est devenue souvent indispensable pour pouvoir signer des contrats et tisser des partenariats, MEQ souhaite lancer un guichet d'information pour les PME souhaitant acquérir des connaissances en développement durable. Cela permettra d'orienter et d'accompagner les PME vers des ressources et des programmes de financement qui sont compatibles avec le développement durable.

- **Budget total** : 92 990 \$
- **Financement accordé** : 43 195 \$
- **Durée** : 12 mois
- **Moyens privilégiés** :

Sensibilisation :

- Approches et rencontres ciblées
- Promotion et diffusion d'information

Préparation :

- Diagnostics et audits
- Diffusion d'outils de préparation

Accompagnement :

- Services-conseils et techniques
- Reconnaissance de l'exemplarité

05. LA GARE, COMMUNAUTÉ ENTREPRENEURIALE

PROJET : FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES EN DÉMARRAGE

Les entreprises technologiques en démarrage (startups) sont généralement des organisations flexibles, avant-gardistes et qui visent une croissance rapide, mais, étant à leurs débuts, elles ne disposent pas toujours de grandes ressources financières et humaines pour intégrer des pratiques écoresponsables. Par son projet, la Gare souhaite compléter ses services d'accompagnement aux entrepreneurs en offrant une série de formations en pratiques écoresponsables, ayant comme objectif d'outiller les startups en vue d'établir une stratégie d'impact environnemental. L'adoption de pratiques écoresponsables tôt dans le développement des entreprises en croissance rapide, qui sont des pionnières dans de multiples industries, a donc le potentiel d'avoir un impact transformateur à grande échelle sur l'économie du Québec de demain.

- **Budget total** : 90 065 \$
- **Financement accordé** : 45 000 \$
- **Durée** : 12 mois
- **Moyens privilégiés** :

Sensibilisation :

- Site Web, réseaux sociaux et applications
- Promotion et diffusion d'information

Préparation :

- Ateliers et formations
- Diffusion d'outils de préparation
- Plans d'action et politiques

Maintien :

- Sondage de suivi



Bootcamp Startup + Impact social
Communauté Entrepreneuriale La Gare
23 février 2018

06. CORPORATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROJET : ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE VISANT LE PASSAGE À L'UTILISATION DES FINITIONS À BASE D'EAU DANS L'INDUSTRIE DES PRODUITS DU MEUBLE ET DES BOIS D'APPARENCE

Le secteur de la fabrication de produits en bois utilise encore des produits de finition à base de solvant, qui constituent d'importants polluants atmosphériques également nuisibles à la santé des travailleurs. Le projet vise à développer une stratégie et des outils d'implantation de produits à finition à base d'eau pour les PME de l'industrie. Un plan étoffé de transition basé sur un cas réel permettra d'assurer une diffusion des apprentissages via un réseau de relayeurs de l'industrie. Au terme de ces travaux, les barrières à la transition et les solutions à envisager pour les surmonter seront connues.

- **Budget total** : 126 500 \$
- **Financement accordé** : 45 000 \$
- **Durée** : 12 mois
- **Moyens privilégiés** :

Sensibilisation :

- Représentations et événements
- Promotion et diffusion d'information

Préparation :

- Diagnostics et audits
- Plans d'action et politiques
- Ateliers et formations

Accompagnement :

- Reconnaissance de l'exemplarité

07. ETHIK BCG

PROJET : L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LES PME EN MODE ÉTHIQUE

Les entreprises montréalaises de la mode sont conscientes du potentiel de l'économie circulaire, mais sont souvent confrontées à un problème de ressources limitées, rendant difficile l'intégration de ces principes. C'est dans ce contexte que ETHIK BCG souhaite proposer à ses membres des outils pour comprendre et appliquer des réflexes d'économie circulaire. Par des approches de « design thinking » et de « living labs », le projet vise également à identifier des solutions sur l'intégration des 3RV (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation) et de l'approvisionnement responsable, en plus de mesurer l'engagement des entreprises.

- **Budget total** : 114 000 \$
- **Financement accordé** : 45 000 \$
- **Durée** : 12 mois
- **Moyens privilégiés** :

Sensibilisation :

- Promotion et diffusion d'information
- Approches et rencontres ciblées

Préparation :

- Atelier et formation
- Mise en place de réseaux
- Diffusion d'outils de préparation

Accompagnement :

- Services-conseils et techniques





COMPRENDRE L'INDIVIDU POUR METTRE LA SOCIÉTÉ EN MOUVEMENT



DÉCODER LE PROCESSUS DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS

En tant que gestionnaire de programmes d'innovations sociales, les leviers d'influence qui régissent les changements de comportements individuels et collectifs sont au cœur de nos préoccupations. Au fil des ans, le portefeuille de projets soutenus par le FAQDD a favorisé le développement d'une expertise spécifique sur l'encadrement, le suivi et l'analyse des résultats des projets qui visent à l'adoption de nouveaux comportements et de nouvelles pratiques chez les citoyens, entreprises et institutions. Notre compréhension de ces mécanismes, dans un contexte de développement durable et de lutte aux changements climatiques, a permis de nous démarquer et de faire converger les efforts et les savoir-faire en innovation sociale. Ce champ d'expertise particulier nous permet aujourd'hui de jouer un rôle stratégique qui vient appuyer nos « porteurs de projets », nos collaborateurs et les différents paliers de gouvernement.

DES CONFÉRENCES QUI FONT DU CHEMIN

S'appuyant sur les grandes théories comportementales qui ont façonné les sciences sociales, nous avons conçu deux conférences qui survolent les grands courants d'analyse du comportement individuel et collectif sur lesquels le FAQDD a basé son travail d'accompagnement de projet, en vue d'en maximiser les retombées pour la société.

CONFÉRENCE



Conférence FAQDD
Assises d'affaires 2017 | Chambre de commerce et d'industrie de Laval
15 novembre 2017

L'ÉNIGME DE LA DÉCISION HUMAINE

COMPRENDRE
L'INDIVIDU POUR
METTRE LA SOCIÉTÉ
EN MOUVEMENT

RÉSUMÉ

L'humain est un être social complexe. Comprendre comment les individus et les groupes sociaux, petits ou grands, prennent leurs décisions est une énigme de taille à laquelle s'attardent les sciences sociales. Véritable voyage au cœur des grandes théories comportementales, cette conférence vous permettra de découvrir les pistes de réponses concernant l'analyse des comportements humains, en comprendre les rouages et la façon dont nous pouvons agir sur eux.

FORMATS DES CONFÉRENCES OFFERTES

- 180 minutes
- 120 minutes
- 60 minutes
- 45 minutes



Conférence FAQDD
Foire Écosphère de Magog
27 septembre 2017

L'ÉCONOMIE COMPORTEMENTALE À LA RESCOURSSE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RECONSTRUIRE
L'ARCHITECTURE DE CHOIX
GRÂCE AU MARKETING
INCITATIF (NUDGE)

ANIMATIONS 2017-2018

- 22 mars 2017 : Forum AMERICANA Réseau environnement
- 3 juin 2017 : Foire Écosphère Québec
- 7 juin 2017 : RDV Mobilisation¹⁰ – Magnitude¹⁰
- 13 août 2017 : Foire Écosphère Montréal
- 27 septembre 2017: Foire Écosphère Magog
- 8 octobre 2017 : Forum « La grande séduction à l'ère du marketing territorial » – Fondation Rues principales
- 15 novembre 2017 : Assises d'affaires 2017 « Comment opérer un changement pour être une entreprise responsable ? » - Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL)
- 16 novembre 2017 : Colloque « Changement de comportement : s'outiller pour agir et influencer ! » - Réseau des femmes en environnement (RFE)
- 2 mars 2018 : Colloque « Au croisement de l'environnement et de l'éducation » - Association de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke (AMEUS)
- 13 mars 2018 : Salon des technologies environnementales du Québec – Réseau environnement
- 15 mars 2018 : Cours « Approche psychosociale de la transition » - UQAC

RÉSUMÉ

Les limites de la rationalité humaine et l'influence sociale sont au cœur de la démarche de Richard Thaler, prix Nobel 2017 pour ses travaux sur l'économie comportementale qui ont donné naissance au marketing incitatif (Nudge marketing). Cette conférence vous permettra de comprendre les différents processus cognitifs qui régissent notre prise de décision chaotique afin de créer de puissants leviers d'influence permettant de redéfinir l'architecture de choix des gens et ainsi, d'influencer positivement leur comportement.

FORMATS DES CONFÉRENCES OFFERTES

- 120 minutes
- 60 minutes
- 45 minutes
- 25 minutes

CRÉATION D'OUTILS EN MARKETING SOCIAL

Lorsqu'on aborde les principes de gestion de projets qui touchent les changements sociaux et qu'on souhaite dépasser le stade des actions basées sur l'intuition, la tâche n'est pas simple. Cette année, pour appuyer les porteurs de projets en ce sens, le FAQDD a lancé un chantier de travail visant à créer une série d'outils pour supporter et encadrer leurs efforts de marketing social axé sur la compréhension et l'opérationnalisation des mécanismes d'adoption de nouveaux comportements et pratiques.

Segmentation du public cible



Matrice des parties prenantes



Fiche persona FAQDD



Indicateur d'innovation sociale



Fiche d'analyse des parties prenantes

QU'EST-CE QUE LE MARKETING SOCIAL ?

Le marketing social, c'est l'application des technologies de marketing commercial à l'analyse, à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des programmes conçus pour influencer le comportement volontaire des auditoires cibles afin d'améliorer leur bien-être personnel de même que celui de leur société.

REVUE DE PRESSE 2017-2018

90

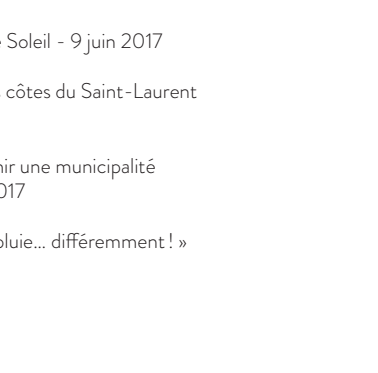
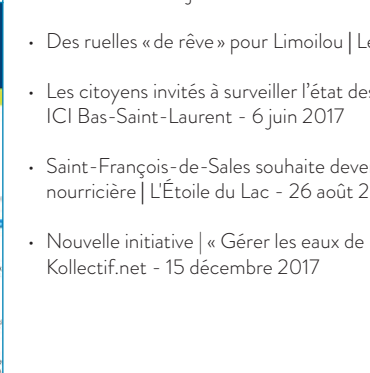
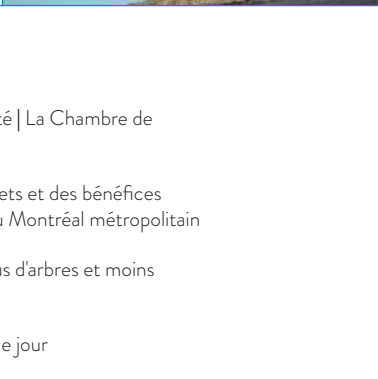
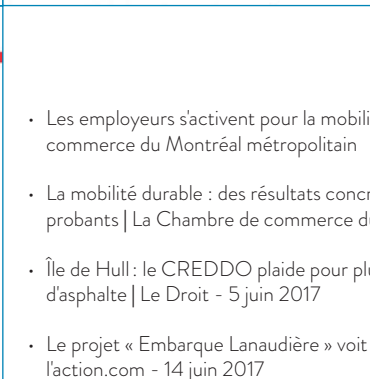
MÉDIAS
ÉCRITS

25

MÉDIAS
AUDIOVISUELS

+200

PUBLICATIONS SUR
LES MÉDIAS SOCIAUX



- Les employeurs s'activent pour la mobilité | La Chambre de commerce de Montréal métropolitain
- La mobilité durable : des résultats concrets et des bénéfices probants | La Chambre de commerce de Montréal métropolitain
- Île de Hull: le CREDDO plaide pour plus d'arbres et moins d'asphalte | Le Droit - 5 juin 2017
- Le projet « Embarque Lanaudière » voit le jour | l'action.com - 14 juin 2017
- Des ruelles « de rêve » pour Limoilou | Le Soleil - 9 juin 2017
- Les citoyens invités à surveiller l'état des côtes du Saint-Laurent | ICI Bas-Saint-Laurent - 6 juin 2017
- Saint-François-de-Sales souhaite devenir une municipalité nourricière | L'Étoile du Lac - 26 août 2017
- Nouvelle initiative | « Gérer les eaux de pluie... différemment ! » | Collectif.net - 15 décembre 2017



- Des ruelles « de rêve » pour Limoilou
9 juin 2017 – Le Soleil

Le verdissement des ruelles a le vent dans les voiles, à Québec. Alors que Nature Québec profitera du Grand Bazar des ruelles de Limoilou, samedi, pour dévoiler les quatre artères que l'organisme aménagera cet été, la Ville de Québec a annoncé le financement d'une ruelle de démonstration pour son propre programme de verdissement, en fin d'après-midi, vendredi.



- Île de Hull : le CREDDO plaide pour plus d'arbres et moins d'asphalte
5 juin 2017 – Le Droit

Il manque d'arbres sur l'île de Hull, déplore le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) qui a annoncé lundi un projet de verdissement et de mobilisation pour remédier à la situation et pour contrer les impacts des îlots de chaleur.



- Le projet « Embarque Lanaudière » voit le jour
14 juin 2017 – l'action.com

ENVIRONNEMENT. Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) vient de lancer le projet « Embarque Lanaudière », une plateforme web dont le but est de promouvoir les transports alternatifs sur l'ensemble du territoire.

ÉTATS FINANCIERS



FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	39
ÉTAT DES RÉSULTATS	41
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	42
BILAN	43
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	44
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS	45
ANNEXE – FRAIS DE DÉVELOPPEMENT ET D'OPÉRATION	53



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
801, Grande Allée Ouest
Bureau 350
Québec (Québec) G1S 4Z4
Canada

Tél. : 418-624-3333
Télec. : 418-624-0414
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fonds d'action québécois pour le développement durable

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fonds d'action québécois pour le développement durable, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds d'action québécois pour le développement durable au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

Le 14 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112991

Fonds d'action québécois pour le développement durable**État des résultats**

Exercice terminé le 31 mars 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Produits			
Amortissement des apports reportés – Magnitude 10	6	336 795	170 441
Amortissement des apports reportés – Action-Climat Québec	6	1 079 349	850 019
Revenus de placement		10 743	12 138
		1 426 887	1 032 598
Charges			
Aide financière versée – Magnitude 10	6	306 177	154 946
Aide financière versée – Action-Climat Québec	6	938 564	739 637
Frais généraux et administratifs – Développement (Annexe)		164 524	99 594
Frais généraux et administratifs – Opération (Annexe)		158 008	115 442
Frais généraux et administratifs – Magnitude 10 (Annexe)		58 160	45 771
Frais généraux et administratifs – Action-Climat Québec (Annexe)		132 551	268 545
		1 757 984	1 423 935
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant autres éléments		(331 097)	(391 337)
Autres éléments			
Variation de la juste valeur des placements de Fonds Cycle Capital I, S.E.C.	3	920 746	77 156
Autres revenus		161	–
		920 907	77 156
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		589 810	(314 181)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'action québécois pour le développement durable**État de l'évolution de l'actif net**

Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018			2017
	Grevé d'affectations d'origine interne	Investi en immobilisa- tions	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	3 447 937	11 143	947 488	4 406 568
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	920 746	(6 344)	(324 592)	589 810
Investissement en immobilisations corporelles	—	2 321	(2 321)	—
Solde à la fin	4 368 683	7 120	620 575	4 996 378

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

Bilan

au 31 mars 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		16 218 437	601 284
Dépôts à terme, au taux d'intérêt variant entre 0,70 % et 0,95 %		1 726 545	2 511 341
Débiteurs		12 312	26 095
Apport à recevoir	6	30 090 000	360 000
Frais payés d'avance		1 061	2 943
		48 048 355	3 501 663
Placements en fidéicommiss	3	12 065	27 638
Placements à la juste valeur	3	4 356 618	3 420 299
Immobilisations corporelles	4	3 682	2 550
Immobilisations incorporelles	5	3 438	8 593
		52 424 158	6 960 743
Passif			
À court terme			
Créditeurs		53 966	63 828
Sommes à remettre à l'État		4 733	5 608
		58 699	69 436
Apports reportés – Magnitude 10	6	85 264	332 059
Apports reportés – Action-Climat Québec	6	1 083 817	2 152 680
Apports reportés – Gobeuses	6	15 000 000	—
Apports reportés – PureSphera	6	1 200 000	—
Apports reportés – Chantier	6	30 000 000	—
		47 427 780	2 554 175
Actif net			
Grevé d'affectations d'origine interne	7	4 368 683	3 447 937
Investi en immobilisations		7 120	11 143
Non affecté		620 575	947 488
		4 996 378	4 406 568
		52 424 158	6 960 743

Fraïelle Lévesque

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Danièle Drapeau

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Fonds d'action québécois pour le développement durable

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	589 810	(314 181)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des apports reportés – Magnitude 10	(336 795)	(170 441)
Amortissement des apports reportés – Action-Climat	(1 079 349)	(850 019)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 189	970
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 155	5 154
Variation de la juste valeur des placements de Fonds Cycle Capital I, S.E.C.	(920 746)	(77 156)
	(1 740 736)	(1 405 673)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	13 783	9 544
Apports à recevoir	(29 730 000)	640 000
Frais payés d'avance	1 882	(724)
Créditeurs	(10 737)	24 314
Sommes à remettre à l'État – Action-Climat	—	(25 919)
Apports reportés – Magnitude 10	(270 000)	360 000
Apports reportés – Action-Climat Québec	—	(1 000 000)
Apports reportés – Chantier	30 000 000	—
	4 928	7 215
Activités d'investissement		
Variation des dépôts à terme	784 796	(1 054 814)
Apport de capital dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C.	(15 573)	(137 381)
Remboursement de souscription dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C.	—	25 222
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 321)	(2 220)
Retraits de capital de la fidéicommiss	15 573	137 381
	782 475	(1 031 812)
Activités de financement		
Encaissement d'une subvention	16 560 000	3 000 000
Encaissement de revenu d'intérêt – Action-Climat Québec	10 486	2 699
	16 570 486	3 002 699
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	15 617 153	572 429
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	601 284	28 855
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	16 218 437	601 284

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers

Fonds d'action québécois pour le développement durable**Notes complémentaires**31 mars 2018

1. Statut et nature des activités

Le Fonds d'action québécois pour le développement durable (la « Corporation ») a été constitué le 24 mars 2000 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Sa mission est d'initier, susciter et de soutenir des actions visant à accélérer l'adoption de comportements ou de pratiques favorables au développement durable au Québec. La Corporation n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. Méthodes comptables*Référentiel comptable applicable*

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, soit la Partie III du *Manuel de CPA Canada*. Ils tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. L'élément important des états financiers qui requiert l'utilisation d'estimations est l'évaluation des placements. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des produits

La Corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque sa réception est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Corporation présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont établies au coût. L'amortissement est déterminé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Équipement de bureau et améliorations locatives	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Site Internet	3 ans

Fonds d'action québécois pour le développement durable

Notes complémentaires

31 mars 2018

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Corporation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- Le placement dans la société en commandite, lequel est évalué à la juste valeur à la date de clôture;
- Les placements en actions cotées, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les gains et les pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et les pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les autres produits de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Ventilation des charges

Les frais généraux imputés correspondent à 15 % pour le programme Action-Climat Québec et 10 % pour le programme Magnitude 10 de l'aide financière versée selon les ententes du gouvernement.

3. Placements

	2018	2017
	\$	\$
Fonds Cycle Capital I, S.E.C.		
7 298 471 parts (participation de 9,11 %)		
Solde au début	3 420 299	3 230 984
Variation de la juste valeur	920 746	77 156
Distribution en capital	—	(25 222)
Apports de capital	15 573	137 381
Solde à la fin	4 356 618	3 420 299
Fonds engagés pour le Fonds Cycle Capital I, S.E.C., mais non déboursés¹	12 065	27 638

¹ Les fonds engagés pour le Fonds Cycle Capital I, S.E.C., mais non déboursés, sont détenus en fidéicommiss au 31 mars 2018.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

Notes complémentaires

31 mars 2018

4. Immobilisations corporelles

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	2 687	2 374	313	761
Équipement de bureau	21 737	21 737	—	—
Matériel informatique	36 498	33 129	3 369	1 789
	60 922	57 240	3 682	2 550

5. Immobilisations incorporelles

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Site Internet	10 909	10 909	—	—
Site Internet – Magnitude 10	15 466	12 028	3 438	8 593
	26 375	22 937	3 438	8 593

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent les montants non utilisés de la subvention reçue du gouvernement du Québec qui, en vertu de la convention de subvention, sont destinés à l'aide financière et aux charges d'exploitation courante de la Corporation pour le programme Magnitude 10, Action-Climat Québec, Gobeuses, PureSphera et Chantier. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

Magnitude 10

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	332 059	142 500
Encaissement d'une subvention	360 000	—
Subvention à recevoir	(270 000)	360 000
Aide financière versée	(306 177)	(154 946)
Frais généraux et administratifs	(30 618)	(15 495)
Solde à la fin	85 264	332 059

Fonds d'action québécois pour le développement durable
Notes complémentaires

 31 mars 2018

6. Apports reportés (suite)
Action-Climat Québec

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	2 152 680	1 000 000
Encaissement d'une subvention	—	3 000 000
Aide financière versée	(938 564)	(739 637)
Frais généraux et administratifs	(140 785)	(110 382)
Revenus de placement	10 486	2 699
Subvention à recevoir	—	(1 000 000)
Solde à la fin	1 083 817	2 152 680

Gobeuses

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	—	—
Encaissement d'une subvention	15 000 000	—
Solde à la fin	15 000 000	—

PureSphera

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	—	—
Encaissement d'une subvention	1 200 000	—
Solde à la fin	1 200 000	—

Chantier

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	—	—
Subvention à recevoir	30 000 000	—
Solde à la fin	30 000 000	—

Fonds d'action québécois pour le développement durable**Notes complémentaires**

31 mars 2018

7. Actif net grevé d'affectations d'origine interne

	2018	2017
	\$	\$
Investissement dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C.	4 368 683	3 447 937

8. Engagements

La Corporation s'est engagée par bail jusqu'au 30 juin 2020 pour la location d'un local et pour l'utilisation de services. Le solde de l'engagement suivant ce bail, pour les trois prochaines années, s'établit à 115 072 \$.

Les paiements minimaux exigibles au cours des trois prochains exercices en vertu de ce bail sont les suivants :

	\$
2019	50 520
2020	51 529
2021	13 023

9. Information concernant le capital

La Corporation gère son capital de manière à s'assurer que celui-ci soit suffisant pour son fonctionnement et pour permettre de réaliser sa mission.

Magnitude 10

En juillet 2015, le gouvernement du Québec a accordé à la Corporation, à titre de partenaire financier, une subvention de 600 000 \$ destinée à soutenir financièrement des entreprises qui mettront en œuvre des projets qui favoriseront le développement durable au sein de celles-ci. Sous réserve de l'accomplissement des obligations de l'Organisme prévues à la présente convention, l'aide financière sera versée en un maximum de trois versements. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention, la Corporation s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, à compter du 29 juin 2015 et au plus tard le 31 mars 2018. Le ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation se réserve le droit d'exiger en tout temps que la Corporation lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par cette dernière au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par la Corporation à des fins autres que celles prévues dans la convention. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018, la Corporation a encaissé un montant de 360 000 \$ qui était à recevoir au 31 mars 2017. Un dernier versement de 90 000 \$ sera fait au plus tard en juin 2018.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

Notes complémentaires

31 mars 2018

9. Information concernant le capital (suite)

Action-Climat Québec

Le 30 mars 2016, le gouvernement du Québec a accordé à la Corporation, à titre de partenaire financier, une subvention de 3 000 000 \$ pour les exercices financiers 2015-2016 et 2016-2017. Cette subvention devra servir à la mise en œuvre d'un programme visant la sensibilisation de la population québécoise à la problématique des changements climatiques.

En vertu de cette convention, la Corporation s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, au plus tard le 31 juillet 2020. Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques se réserve le droit d'exiger en tout temps que la Corporation lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par cette dernière au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par la Corporation à des fins autres que celles prévues dans la convention.

Gobeuses

En mars 2018, le gouvernement du Québec a accordé à la Corporation, à titre de partenaire financier, une subvention de 15 000 000 \$ destinée à soutenir financièrement des entreprises dans le but de moderniser les équipements de récupération des contenants consignés désuets. Sous réserve de l'accomplissement des obligations de l'Organisme prévues à la présente convention, l'aide financière sera versée en un seul versement. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention, la Corporation s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, au plus tard le 31 mars 2021. Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques se réserve le droit d'exiger en tout temps que la Corporation lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par cette dernière au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par la Corporation à des fins autres que celles prévues dans la convention. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018, la Corporation a encaissé un montant de 15 000 000 \$.

PureSphera

En mars 2018, le gouvernement du Québec a accordé à la Corporation, à titre de partenaire financier, une subvention de 1 200 000 \$ destinée à élaborer et mettre en œuvre un programme de récupération des systèmes de réfrigération. Sous réserve de l'accomplissement des obligations de l'Organisme prévues à la présente convention, l'aide financière sera versée en un seul versement. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention, la Corporation s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, à compter du 16 mars 2018 et au plus tard le 31 mars 2019. Un renouvellement automatique sera accordé jusqu'au 31 mars 2020 si l'aide financière n'est pas entièrement déboursée par la Corporation au 31 mars 2019. Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques se réserve le droit d'exiger en tout temps que la Corporation lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par cette dernière au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par la Corporation à des fins autres que celles prévues dans la convention. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018, la Corporation a encaissé un montant de 1 200 000 \$.

Fonds d'action québécois pour le développement durable**Notes complémentaires**31 mars 2018

9. Information concernant le capital (suite)*Le Chantier*

En mars 2018, le gouvernement du Québec a accordé à la Corporation, à titre de partenaire financier, une subvention de 30 000 000 \$ destinée à soutenir financièrement des entreprises qui mettront en œuvre des pratiques d'affaires écoresponsables et technologiques. Sous réserve de l'accomplissement des obligations de l'Organisme prévues à la présente convention, l'aide financière sera versée en un seul versement. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention, la Corporation s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, à compter du 1^{er} avril 2018 et au plus tard le 31 mars 2023. Le ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation se réserve le droit d'exiger en tout temps que la Corporation lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par cette dernière au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par la Corporation à des fins autres que celles prévues dans la convention. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018, la Corporation a comptabilisé un apport à recevoir d'un montant de 30 000 000 \$.

10. Politique de gestion du risque financier

La Corporation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2018.

Risque de taux d'intérêt

La Corporation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Corporation à un risque de juste valeur.

Au 31 mars 2018, la Corporation détenait des dépôts à terme pour un montant total de 1 726 545 \$.

Risque de marché

Le risque de marché associé aux placements de portefeuille détenus par la Corporation est faible, ces actifs étant investis dans la trésorerie, le marché monétaire et une obligation. Quant aux placements dans le Fonds Cycle Capital I, S.E.C., l'objectif de cette société en commandite est d'investir dans des sociétés spécialisées dans les technologies d'énergie propre et des projets d'énergie renouvelable qui contribuent au développement durable, notamment en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. La société a une durée de vie prévue de 10 ans avec possibilité de prolongation de deux périodes consécutives de 12 mois chacune. La politique de placement de cette société est d'évaluer les instruments financiers dans lesquels elle investit de manière à réduire ce risque tout en respectant les limites établies par sa politique d'investissement. La juste valeur du placement dans le Fonds Cycle Capital I, S.E.C. correspond au risque maximal auquel la Corporation est exposée.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte financière en raison de l'incapacité d'une contrepartie d'honorer ses obligations contractuelles. Les principaux instruments financiers assujettis au risque de crédit pour la Corporation sont l'encaisse et les dépôts à terme.

Fonds d'action québécois pour le développement durable**Notes complémentaires**31 mars 2018

10. Politique de gestion du risque financier (suite)*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements. La Corporation gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers. Les fournisseurs et les charges à payer sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

Également, ce risque de liquidité ne peut être couvert par le placement détenu dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C. en raison de l'obligation qu'a la Corporation envers cette entité.

11. Régimes de retraite

La Corporation offre à ses employés un régime de retraite simplifié qui est un régime complémentaire de retraite à cotisation définies offert et administré par un établissement financier, et auquel adhèrent plusieurs employeurs. Elle offre également un régime enregistré de retraite collectif. La charge de retraite de ces régimes pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 est de 20 530 \$ (22 664 \$ 2017). Aucun passif futur n'existe pour ce genre de régime.

Fonds d'action québécois pour le développement durable**Annexe – Frais de développement et d'opération**

Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	364 997	392 482
Fournitures et dépenses de bureau	5 439	4 926
Téléphone	14 242	6 569
Frais de déplacement et de représentation	12 765	14 082
Loyer	51 478	50 170
Entretien et réparations	5 261	6 598
Assurances	5 031	5 042
Communications	9 489	9 901
Honoraires	36 912	32 524
Frais bancaires	1 285	934
Amortissement des immobilisations corporelles	1 189	970
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 155	5 154
	513 243	529 352
Frais généraux et administratifs – Développement	164 524	99 594
Frais généraux et administratifs – Opération	158 008	115 442
Frais généraux et administratifs imputés – Magnitude 10	58 160	45 771
Frais généraux et administratifs imputés – Action-Climat Québec	132 551	268 545
	513 243	529 352

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FAQDD.QC.CA

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

125, boul. Charest Est, bureau 305 | Québec (Québec) G1K 3G5

infos@faqdd.qc.ca | Tél. : 418 692-5888 | Téléc. : 418 692-1148